



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-308 bis**

Publié le 12 août 2021

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et aux services délégués aux prestations familiales (DPF) calculés sur la base des comptes administratifs 2019



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

**Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux
pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques
afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)
et aux services délégués aux prestations familiales (DPF)
calculés sur la base des comptes administratifs 2019**

Le Préfet de la région Hauts-de France
Préfet du Nord

Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment ses articles L. 312-1 et suivants et R. 314-28 et suivants ;

Vu la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu le décret n°2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 30 juin 2021 nommant M. Georges-François LECLERC, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2020 nommant M. Laurent BUCHAILLAT, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du Préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant le modèle du cadre budgétaire normalisé des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2005 pris en application de l'article R. 314-13 du CASF relatif à la transmission par courrier ou support électronique des propositions budgétaires et des comptes administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales et leurs modes de calcul pris en application de l'article R. 314-29 du CASF ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 approuvant le schéma régional de la protection juridique des majeurs et de l'aide à la gestion du budget familial Hauts-de-France 2021-2025 ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à M. Laurent BUCHAILLAT, secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Vu le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Hauts-de-France 2021 – 2025 ;

Sur proposition du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France,

ARRETE

Article 1 – En application de l'article R. 314-31 du CASF et de l'arrêté du 9 juillet 2009 susvisé, les indicateurs des tableaux de bord, calculés sur la base des comptes administratifs 2019, des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales, pour la région Hauts-de-France, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont les suivants :

1° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 1).

2° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont joints au présent arrêté (annexes 2 à 6).

3° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 7).

4° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont joints au présent arrêté (annexes 8 à 12).

Article 2 - En application de l'article R. 314-31 du CASF, le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 3 – Le secrétaire général pour les affaires régionales ainsi que le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, Le 12 AOUT 2021

Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général
pour les affaires régionales,



Laurent BUCHAILLAT

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Annexe 1 : Indicateurs régionaux des services MJPM – région HAUTS-DE-FRANCE

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	34,57
	en %	55,2%
Autres personnel	en ETP	28,86
	en %	44,8%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	3,3%
Niveau II (H2/H)	14,9%
Niveau III (H3/H)	60,5%
Niveau IV (H4/H)	16,4%
Niveau V (H5/H)	4,2%
Niveau VI (H6/H)	0,7%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	46,7

Indicateur de vieillesse- technicité en 2018	1,17
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2019	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,6%	0,4%
Curatelle renforcée	48,9%	42,1%
Curatelle simple	2,1%	2,1%
Tutelle	29,8%	38,7%
Sauvegarde de justice	2,5%	1,3%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	16,1%	15,1%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,3%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	248 396	2 000
Etablissement	27,8%	39,9%
Domicile	72,2%	60,1%
Mesures nouvelles	5,5%	9,0%
Sorties de mesures	2,1%	9,5%

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 990
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 268
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 078

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,93

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	30,41

Annexe 2 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département du Nord

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		
-	-			
-	-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	20 562	
-	-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	20 474	
-	-	ETP	663	
-	-	Nombre de points	2 552 572	
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,64
Valeur du point service	14,01
Nombre de points par ETP	3 839,71
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,36

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,96
- Valeur du point délégué	5,84
- Valeur du point autres personnels	5,12

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	44,96
	en %	53,5%
Autres personnel	en ETP	37,92
	en %	46,5%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	3,5%
Niveau II (H2/H)	12,4%
Niveau III (H3/H)	63,1%
Niveau IV (H4/H)	20,2%
Niveau V (H5/H)	0,9%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	23,8

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,24
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2019	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	54,8%	46,4%
Curatelle simple	2,2%	2,3%
Tutelle	31,5%	41,3%
Sauvegarde de justice	4,7%	1,9%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	6,7%	7,6%
Subrogé tuteur ou curateur	0,2%	0,5%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	319 072	2 570
Etablissement	27,3%	39,4%
Domicile	72,7%	60,6%
Mesures nouvelles	6,2%	9,0%
Sorties de mesures	2,2%	10,6%

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 840
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 242
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 440

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,98

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	28,31

Annexe 3 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département du Pas-de-Calais

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		-
-	-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	11 272	-
-	-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	11 219	-
-	-	ETP	363	-
-	-	Nombre de points	1 398 475	-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,09
Valeur du point service	13,69
Nombre de points par ETP	4 062,06
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	31,06

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	13,12
- Valeur du point délégué	6,77
- Valeur du point autres personnels	6,34

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	38,14
	en %	53,9%
Autres personnel	en ETP	34,48
	en %	46,1%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	0,7%
Niveau II (H2/H)	16,1%
Niveau III (H3/H)	67,3%
Niveau IV (H4/H)	8,1%
Niveau V (H5/H)	7,5%
Niveau VI (H6/H)	0,2%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	30,6

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,24
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2019	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,5%	0,3%
Curatelle renforcée	43,4%	35,1%
Curatelle simple	1,9%	1,9%
Tutelle	31,8%	41,1%
Sauvegarde de justice	0,9%	0,6%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	21,5%	20,8%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,2%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	279 695	2 254
Etablissement	28,8%	41,2%
Domicile	71,2%	58,8%
Mesures nouvelles	4,2%	8,3%
Sorties de mesures	1,9%	7,4%

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 062
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 551
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 887

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	34,93

Annexe 4 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de la Somme

Données générales

		Exercice 2019
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	5 126
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	5 104
-	ETP	169
-	Nombre de points	652 699

Indicateurs de référence

		Exercice 2019
	Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,66
	Valeur du point service	13,81
	Nombre de points par ETP	3 874,31
	Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,62

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

		Exercice 2019
	Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11,33
	- Valeur du point délégué	5,66
	- Valeur du point autres personnels	5,67

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	43,925
	en %	52,5%
Autres personnel	en ETP	40,4725
	en %	47,5%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	2,7%
Niveau II (H2/H)	4,3%
Niveau III (H3/H)	66,3%
Niveau IV (H4/H)	19,3%
Niveau V (H5/H)	5,4%
Niveau VI (H6/H)	2,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	15,9

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,24
--	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2019	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	1,8%	1,2%
Curatelle renforcée	59,2%	50,9%
Curatelle simple	1,7%	1,8%
Tutelle	31,8%	41,6%
Sauvegarde de justice	3,3%	1,4%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	2,1%	2,7%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,4%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	326 349	2 563
Etablissement	24,8%	37,1%
Domicile	75,2%	62,9%
Mesures nouvelles	5,1%	8,6%
Sorties de mesures	1,9%	8,2%

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 874
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 433
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 269

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,95

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,45

Annexe 5 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Oise

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		-
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	4 570		-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	4 551		-
-	ETP	137		-
-	Nombre de points	574 516		-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,50
Valeur du point service	13,19
Nombre de points par ETP	4 279,11
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	32,71

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,44
- Valeur du point délégué	5,87
- Valeur du point autres personnels	4,57

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	27,16
	en %	59,3%
Autres personnel	en ETP	18,44
	en %	40,7%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	6,3%
Niveau II (H2/H)	20,2%
Niveau III (H3/H)	49,8%
Niveau IV (H4/H)	15,2%
Niveau V (H5/H)	7,4%
Niveau VI (H6/H)	1,0%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	121,8

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,22
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2019	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,6%	0,3%
Curatelle renforcée	58,1%	49,3%
Curatelle simple	3,0%	3,2%
Tutelle	28,0%	36,5%
Sauvegarde de justice	2,5%	2,1%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	7,7%	8,4%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,2%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	191 505	1 521
Etablissement	25,9%	37,1%
Domicile	74,1%	62,9%
Mesures nouvelles	5,5%	9,8%
Sorties de mesures	2,3%	9,5%

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 279
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 225
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	10 522

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,88

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,87

Annexe 6 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Aisne

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	4 357		-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	4 323		-
-	ETP	127		-
-	Nombre de points	501 442		-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10
Valeur du point service	14
Nombre de points par ETP	3 896
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	30

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11
- Valeur du point délégué	6
- Valeur du point autres personnels	5

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	19
	en %	57%
Autres personnel	en ETP	13
	en %	43%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	3%
Niveau II (H2/H)	22%
Niveau III (H3/H)	56%
Niveau IV (H4/H)	19%
Niveau V (H5/H)	0%
Niveau VI (H6/H)	0%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	42

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	0,90
---	-------------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2019	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,1%	0,0%
Curatelle renforcée	29,0%	28,7%
Curatelle simple	1,7%	1,5%
Tutelle	25,9%	33,1%
Sauvegarde de justice	0,8%	0,4%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	42,5%	36,3%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100,0%	100,0%
TOTAL en nombre	125 360	1 089
Etablissement	32,0%	44,5%
Domicile	68,0%	55,5%
Mesures nouvelles	6,5%	9,4%
Sorties de mesures	2,2%	11,8%

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 896
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 888
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 270

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,48

Annexe 7 : Indicateurs régionaux des services DPF - région Hauts-de-France

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		-
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	1 134		-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	1 341		-
-	ETP	80		-
-	Nombre de points	363 629		-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,44
Valeur du point service	16,37
Nombre de points par ETP	3 976,13
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	16,66

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	12,95
- Valeur du point délégué	7,37
- Valeur du point autres personnels	5,59

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	8,06
	en %	55,0%
Autres personnel	en ETP	5,8508
	en %	43,0%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	3,6%
Niveau II (H2/H)	26,3%
Niveau III (H3/H)	55,4%
Niveau IV (H4/H)	7,6%
Niveau V (H5/H)	6,8%
Niveau VI (H6/H)	0,4%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	47,2

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,36
---	------

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 976
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 546
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 823

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,85

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	35,88

Annexe 8 : Indicateurs départementaux des services DPF du département du Nord

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019	-	-
-	-		-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	729	-	-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	928	-	-
-	ETP	45	-	-
-	Nombre de points	262 189	-	-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	23,38
Valeur du point service	11,45
Nombre de points par ETP	5 841,86
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	24,40

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	9,48
- Valeur du point délégué	6,37
- Valeur du point autres personnels	3,11

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	15,91
	en %	70,2%
Autres personnel	en ETP	6,73
	en %	29,8%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	3,8%
Niveau II (H2/H)	7,1%
Niveau III (H3/H)	89,0%
Niveau IV (H4/H)	0,1%
Niveau V (H5/H)	0,0%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	20,6

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,50
---	------

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	5 842
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	8 384
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	19 388

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,94

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	25,45

**Annexe 9 : Indicateurs départementaux des services DPF
du département du Pas – de – Calais**

Données générales

	Exercice 2019
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	481
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	485
ETP	34
Nombre de points	119 805

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,01
Valeur du point service	17,54
Nombre de points par ETP	3 532,92
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,02

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,64
- Valeur du point délégué	5,93
- Valeur du point autres personnels	4,71

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	8,06
	en %	39,0%
Autres personnel	en ETP	9,07
	en %	50,9%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	6,3%
Niveau II (H2/H)	5,0%
Niveau III (H3/H)	62,7%
Niveau IV (H4/H)	6,8%
Niveau V (H5/H)	19,3%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	95,7

Indicateur de vieillesse- technicité en 2018	1,32
---	------

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 533
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	10 179
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	6 037

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,89

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,04

Annexe 10 : Indicateurs départementaux des services DPF du département de la Somme

Données générales

-	-	-	-	-
-	-		Exercice 2019	-
-	-			-
-		Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	152	-
-		Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	164	-
-		ETP	13,2	-
-		Nombre de points	38 219	-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	19,48
Valeur du point service	20,04
Nombre de points par ETP	2 898
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	12,10

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	17,21
- Valeur du point délégué	9,53
- Valeur du point autres personnels	7,68

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	7,073
	en %	53,6%
Autres personnel	en ETP	6,117
	en %	46,4%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	0,9%
Niveau II (H2/H)	7,1%
Niveau III (H3/H)	64,5%
Niveau IV (H4/H)	22,6%
Niveau V (H5/H)	4,9%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	38,1

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,38
---	------

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	2 898
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 403
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	6 248

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,81

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	50,72

Annexe 11 : Indicateurs départementaux des services DPF du département de l'Oise

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	136	-	-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	136	-	-
-	ETP	8,7	-	-
-	Nombre de points	34 384	-	-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,07
Valeur du point service	15,64
Nombre de points par ETP	3 972
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	16,59

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	13,05
- Valeur du point délégué	6,93
- Valeur du point autres personnels	6,12

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	4,4
	en %	50,8%
Autres personnel	en ETP	4,257
	en %	49,2%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	1,0%
Niveau II (H2/H)	42,0%
Niveau III (H3/H)	39,2%
Niveau IV (H4/H)	8,1%
Niveau V (H5/H)	9,7%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	50,6

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,22
---	------

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 972
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 815
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 077

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,94

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	31,82

Annexe 12 : Indicateurs départementaux des services DPF du département de l'Aisne

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2019		-
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	106		-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	108		-
-	ETP	7,9		-
-	Nombre de points	28 837		-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2019
Poids moyen de la mesure majeur protégé	22,25
Valeur du point service	17,18
Nombre de points par ETP	3 636
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,19

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2019
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	14,39
- Valeur du point délégué	8,08
- Valeur du point autres personnels	6,31

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2019
Délégués	ETP	4,85
	en %	61,2%
Autres personnel	en ETP	3,08
	en %	38,8%

Indicateur de qualification en 2019	%
Niveau I (H1/H)	5,8%
Niveau II (H2/H)	70,2%
Niveau III (H3/H)	21,8%
Niveau IV (H4/H)	0,4%
Niveau V (H5/H)	0,0%
Niveau VI (H6/H)	1,8%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2019
nb d'h/ETP	31,0

Indicateur de vieillesse- technicité en 2018	1,40
---	------

	2019
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 636
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 946
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 363

Indicateurs d'activité

	2019
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,67

	2019
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	44,36

TABLEAUX SYNTHETIQUES DE LA REGION HAUTS DE FRANCE

ANNEXE 1 a : Indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection
des majeurs de la région Hauts de France (données 2019)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,34	10,50
Valeur du point service	13,76	13,81
valeur du point personnel	11,43	11,28
Valeur du point délégué à la tutelle	6,05	5,87
Valeur du point autres personnels	5,37	5,67
Nombre de points par ETP	3 990,23	3 895,96
Nombre de mesures moyenne par ETP	30,51	29,79
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	3,30	3,26
Niveau II	14,90	16,14
Niveau III	60,50	52,82
Niveau IV	16,40	19,16
Niveau V	4,20	5,41
Niveau VI	0,70	0,26
Indicateur de vieillesse technicité	1,17	1,23
Indicateur du temps de formation	46,70	30,63
Indicateur du temps actif mobilisable	0,93	0,91
Coût de l'intervention	30,41	29,48
% d'ETP délégués à la tutelle	55,20	53,85
% d'ETP autres personnels	44,80	46,15

Annexe 1B : Indicateurs applicables aux services délégués aux prestations familiales de la région
des Hauts de France (données 2019)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,44	21,04
Valeur du point service	16,37	17,18
valeur du point personnel	12,95	13,05
Valeur du point délégué à la tutelle	7,37	6,93
Valeur du point autres personnels	5,59	6,12
Nombre de points par ETP	3 976,13	3 972
Nombre de mesures moyenne par ETP	16,66	15,19
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	3,6	3,78
Niveau II	26,3	7,13
Niveau III	55,4	62,6
Niveau IV	7,6	6,82
Niveau V	6,8	4,85
Niveau VI	0,4	0
Indicateur de vieillesse technicité	1,36	1,38
Indicateur du temps de formation	47,2	38,1
Indicateur du temps actif mobilisable	0,85	0,89
Coût de l'intervention	35,88	31,82
% d'ETP délégués à la tutelle	55	53,62
% d'ETP autres personnels	43	46,38